

HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Hcéres évalue la recherche au Cnam

En 2017-2018, le Cnam a été évalué par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur qui est une autorité administrative indépendante. Celle-ci a pour mission d'observer les établissements d'enseignement supérieur sous toutes leurs coutures afin d'établir ensuite un rapport ; à la fois bilan et "feuille de route" pour la suite.

Tout d'abord quelles sont plus précisément les missions du Hcéres ?

Évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements, les organismes de recherche, les fondations de coopération scientifique et l'[Agence nationale de la recherche](#) ou, le cas échéant, de s'assurer de la qualité des évaluations conduites par d'autres instances ;

Évaluer les unités de recherche à la demande de l'établissement dont elles relèvent, en l'absence de validation des procédures d'évaluation ou en l'absence de décision de l'établissement dont relèvent ces unités de recourir à une autre instance.

+ [Source : le site Internet du Hcéres](#)

L'évaluation du Cnam

L'établissement a été évalué dans le cadre de la campagne d'évaluation 2017-2018 - Vague D. Le rapport a été publié le 16 juillet 2018.

Cette évaluation globale de l'établissement se découpe en 6 grands chapitres :

- ▶ Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement de l'établissement
- ▶ La gouvernance et le pilotage de l'établissement
- ▶ La recherche et la formation
- ▶ La réussite des auditeurs
- ▶ La valorisation et la culture scientifique
- ▶ La politique des relations européennes et internationales

La recherche au Cnam : une bonne élève

Bien intégrée dans sa Comue : [HESAM Université](#)

Avec laquelle elle offre « un cadre pour le développement d'une recherche pluridisciplinaire pour résoudre les problèmes complexes contemporains. »

Avec une vision de la recherche large

« Le Cnam soutient tout autant une recherche fondamentale qu'une recherche finalisée ou technologique. L'établissement apparaît maintenir des liens forts avec les milieux socio-économiques [...]. »

Mais bien ancrée dans les réseaux de recherche

L'établissement intègre son activité de recherche dans son environnement, de différentes manières. Il est membre du regroupement [HESAM](#). Le Cnam est également membre d'un institut Carnot, de plusieurs groupements d'intérêt scientifique (Gis) ou de recherche (GDR). Par ailleurs, plusieurs laboratoires sont pluri-établissements. En outre, trois équipes du Cnam sont accueillies au sein d'unités de recherche d'autres établissements (hors et en Île-de-France). Enfin, [4 des 19 laboratoires sont des UMR](#). Le Cnam cherche également à établir des partenariats de recherche à l'international.

Avec des problématiques de recherche bien identifiées et confirmées avec l'arrivée du CEET
« Le Cnam se positionne sur les problématiques sociétales, et avait identifié dans son contrat 2014-2018, quatre principaux champs de recherche : « i) un modèle de production durable et performant ; ii) la société de la connaissance et les apprentissages coopératifs ; iii) innovation et société ; iv) sciences et démocratie ». [...] Ce positionnement a reçu un appui de taille avec le transfert en son sein en 2016 du CEE, jusque là sous tutelle du Ministère du travail, et qui est alors devenu le centre d'étude sur l'emploi et le travail (CEET) en lien avec des laboratoires déjà existants au Cnam sur ces domaines. Ce centre lui assure un rôle de référence en France et la capacité à partager les résultats des travaux « au bénéfice de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur » comme l'y invite ses statuts. »

Soutenue par une Direction déléguée à la recherche « reconnue et appréciée dans l'établissement »
« La DDR (direction déléguée à la recherche), créé en 2013, est chargée de coordonner les activités au sein de l'établissement et de veiller à leur qualité. [...] L'établissement a décidé de mettre en place depuis 2017, pour 4 ans, un plan pluriannuel d'investissement recherche, doté de 220 k€ par an. La DDR se charge d'opérer la sélection parmi les projets soumis. Par ailleurs, la DDR veille au suivi des projets en rencontrant régulièrement les chercheurs. La DDR travaille en lien avec le conseil scientifique (CS) qui dispose des prérogatives classiques d'un établissement universitaire. Un travail récent concerne les modalités de délivrance de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), autorisée par le Ministère. Le rôle de la DDR est reconnu et apprécié des acteurs de la recherche rencontrés par le comité. »

Et un bureau de la veille, des partenariats et de la valorisation multi-tâches
Ce service « effectue les démarches nécessaires à la protection des résultats de recherche. Le Cnam dispose actuellement d'une famille de 20 brevets. Ce bureau sensibilise, par différents mécanismes, les étudiants des cursus ingénieur et des personnels de recherche à la valorisation. »
« Les projets de recherche européens auxquels participe le Cnam (en métrologie, biotechnologies, etc.) sont le plus souvent à l'initiative des EC et de la DDR. »
« Le Cnam a [...] développé un ensemble de dispositifs incitatifs à la collaboration internationale : taux réduit de frais de gestion sur les projets européens, soutien financier pour la participation à des colloques à l'étranger, bourses d'accueil de chercheurs invités dans ses laboratoires, décharge de service pour les EC impliqués dans les projets de l'european research council (ERC), attribution des *overheads* de H2020 au laboratoire titulaire, etc. »

Et une communication dédiée
« C'est maintenant une direction nationale gérant la plupart des fonctions de communication, parfois de façon décentralisée (notamment la communication de la recherche, toujours au sein de la DDR [...]). Elle a en charge la communication institutionnelle (nationale et internationale) et la communication interne. »
« Le site internet, attrayant et dynamique, donne une image moderne de l'établissement parisien [...]. »
« En vue de communiquer et diffuser ses résultats de recherche au public, le Cnam s'appuie sur son site web et des plaquettes de qualité, mais aussi des conférences ouvertes. »

Enfin, accompagnée par un Service commun de documentation aux missions multiples
« Sur ces différents axes [stratégiques], le SCD montre une approche dynamique. La participation à la formation des doctorants (initiation à la recherche documentaire, rédaction, bibliographie) s'est amplifiée dans la période pour toucher tous les doctorants. »
« La bibliothèque numérique appelée le Conservatoire numérique des arts et métiers (Cnum) [...] propose déjà 1 million de pages en ligne. Elle reçoit 5,5 millions de consultations par an. »
« La valorisation du fonds ancien est activement promue. Deux fonds (histoire des techniques, et documentation sur le travail) ont obtenu le label Collections d'excellence (Colléx). Le SCD tire intelligemment parti tant des opportunités que des ressources locales : ainsi, il prévoit d'« océriser » à bas niveau tout le Cnum (1 million de pages) en un an seulement, en collaboration avec le Centre d'études et de recherche en informatique (laboratoire Cedric), afin d'être en mesure de présenter un dossier éligible à un appel à projets du Gis Persée. »

C o n c l u s i o n
« Pour ce qui concerne le volet recherche, l'intégration du CEET en cours de contrat vient conforter un domaine, celui de l'emploi et du travail qui renforce le rôle de référence que le Cnam pourrait jouer dans ces champs, en particulier sur l'anticipation des besoins en compétences pour les nouveaux métiers. L'établissement prend conscience de l'importance de sa mission recherche. Il s'est doté d'une direction opérationnelle qui soutient les laboratoires et tente de développer une politique scientifique qui lie l'activité recherche académique, de R&D, d'expertise à la formation professionnelle. L'idée sous-tendant cette démarche est qu'une formation professionnelle devrait conférer à l'apprenant des compétences et expériences qui s'appuient sur l'état de l'art, qui lui-même est le fruit de la recherche tant académique et de développement. »

Des pistes et recommandations pour la suite
La DDR travaille à la « mise en place d'un outil de cartographie des gros équipements qui devrait permettre de faire émerger des possibilités de mutualisation entre laboratoires. Le comité soutient cette initiative. »

« En termes de dispositifs d'évaluation et de prospective, chaque année les directeurs de laboratoires communiquent à la DDR la liste des personnels « produisant », c'est-à-dire ayant publié et/ou ayant acquis une expertise particulière. Le comité recommande à cet égard que tous les laboratoires pratiquent le dépôt de leurs publications sur la [plateforme Hyper articles en ligne \(Hal\)](#), ce qui n'est actuellement pas le cas. »

Enfin, le Hcéres recommande des « recrutements qui doivent se profiler sur la double exigence de compétences académiques, de recherche mais aussi de valorisation dans l'innovation industrielle ou sociétale. »



Evaluation Hcé

Un bilan pour la recherche Cnam

**16 juillet 2018
16 juillet 2019**